

DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2019-2020

Domaine	Design et Arts Visuels	
Filière	Communication Visuelle	
Orientation	Cinéma	
Intitulé du module	Réalisation I – Ville de Renens – Atelier Interview	
Code	1CVci13	DCV303431F19
Type de formation	Bachelor	
Semestre	Semestre 1	
Crédits ECTS	4	
Prérequis	Aucun	
Langue	Français	
Lieu	ECAL	

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Le module <i>Réalisation I (Interview)</i> vise à développer chez l'étudiant-e la mise en œuvre d'un interview aussi bien d'un point de vue éditorial que technique (son, image et montage)</p> <p>L'objectif est de pouvoir analyser un témoignage « brut » puis trouver la manière appropriée pour transformer cette matière et en faire l'élément central d'un film. L'étudiant-e devra trouver un angle narratif et une forme adéquate pour en rendre compte de manière pertinente.</p>
Contenu et formes d'enseignement	<p>Cet atelier va collecter les témoignages d'habitant-e-s de la ville de Renens. Si la thématique précise reste à définir, chaque étudiant-e aura à mener un film construit autour du témoignage d'une personne particulière. L'étudiant-e devra convaincre de l'intérêt et de la pertinence de son projet à l'intérieur du cadre proposé par le mandataire.</p> <p>Ce projet doit amener l'étudiant-e à développer et expérimenter une approche singulière et personnelle dans sa réalisation filmique en partant du scénario.</p>
Modalités d'évaluation et de validation	<p>L'évaluation s'effectue après la présentation du film devant un jury interne à l'ECAL.</p> <p>Pour l'obtention des crédits, l'étudiant-e doit obtenir la note de 4 au minimum.</p>
Modalités de remédiation et de répétition	<p>Remédiation possible. Correction des lacunes constatées par nouveau montage à déterminer d'entente avec l'enseignant et le mandataire.</p> <p>Pas de remédiation possible après avoir répété le module.</p>
Enseignants	Benoît Rossel et Pauline Gaillard, monteuse, intervenante invitée

Responsable du module	Lionel Baier		
Descriptif validé le	9 septembre 2019	par	Lionel Baier